



Actualisez votre ville

Fiscalité : Quand les chiffres parlent...

p 4 & 5

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN

Par internet : impots.gouv.fr
 Par téléphone : 0 810 012 010*

Vos démarches
 Le centre impôts service, pour toutes questions sur le prélevement à l'échelle mensuelle, pour des renseignements généraux, pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous)
 Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous)
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 • Sur le paiement de votre impôt :
 TRES. CONTES
 9 RUE MARLUS PENCENAT 06396 CONTES CEDEX
 Tél : 04 93 79 00 65 Courriel : 06396@agfp.fr
 • Sur le montant de votre impôt :
 SPT NICE EXTERIEUR SAUD EXTERIEUR 22 RUE JOSEPH CADEI
 CDFP NICE 1 SECT 2EME SECTEUR 2
 Tél : 04 92 02 46 10 Courriel : 0492024610@agfp.fr

TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Commune : 060 ALPES-MARITIMES

Adresse	Taux 2014	Taux 2015	Variation en % (±)
Propriétés bâties	19,93 %	19,93 %	+0,84 %
Propriétés non bâties	15 %	15 %	+5,05 %

Vos démarches
 Accédez à votre espace Particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à notre messagerie sécurisée.
 Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace Particulier sur impots.gouv.fr
 Votre centre prélevement service, pour toutes questions sur le prélevement à l'échelle mensuelle sur le prélevement mensuel :
 Courriel : 06034@agfp.fr / Téléphone : 0810 46 76 877
 Courriel : 06034@agfp.fr / Téléphone : 0810 46 76 877
 Le centre impôts service, pour des renseignements généraux, pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous)
 Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contacts »)
 Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contacts »)
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 • Sur le paiement de votre impôt :
 TRES. CONTES
 9 RUE MARLUS PENCENAT 06396 CONTES CEDEX
 Tél : 04 93 79 00 65 Courriel : 06396@agfp.fr
 • Sur le montant de votre impôt :
 SPT NICE EXTERIEUR SAUD EXTERIEUR 22 RUE JOSEPH CADEI
 CDFP NICE 1 SECT 2EME SECTEUR 2
 Tél : 04 92 02 46 10 Courriel : 0492024610@agfp.fr

TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Commune : 149 LA TRINITÉ

Commune	Syndicat de communes	Inter communale	Département	Taxes spéciales (1)	Taxes ordres ménagères (2)	Taxe GEMAPI (3)	Total des cotisations
2015	19,93 %	8,65 %	12,42 %	0,205 %	10,90 %		
2016	19,93 %	8,92 %	12,42 %	0,204 %	10,90 %		

TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Commune : 060 ALPES-MARITIMES

Adresse	Taux 2014	Taux 2015	Variation en % (±)
Propriétés bâties	19,93 %	19,93 %	+0,84 %
Propriétés non bâties	15 %	15 %	+5,05 %

TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Commune : 149 LA TRINITÉ

Commune	Syndicat de communes	Inter communale	Département	Taxes spéciales (1)	Taxes ordres ménagères (2)	Taxe GEMAPI (3)	Total des cotisations
2015	19,93 %	8,65 %	12,42 %	0,205 %	10,90 %		
2016	19,93 %	8,92 %	12,42 %	0,204 %	10,90 %		

MONTANT À PAYER
 Au plus tard le 15/11/2015

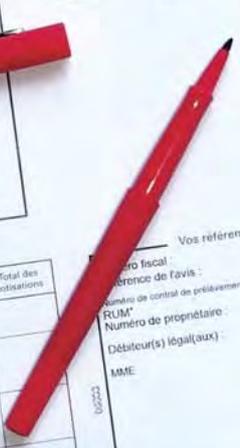
DÉTAIL DU MONTANT À PAYER
 Montant de votre taxe d'habitation
 Montant de votre contribution à l'audiovisuel public

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
AVIS D'IMPÔT 2015
 TAXES FONCIÈRES

MONTANT À PAYER
 Au plus tard le 17/10

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
AVIS D'IMPÔT 2016
 TAXES FONCIÈRES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
 TRES. CONTES
 9 RUE MARLUS PENCENAT
 06396 CONTES CEDEX



Les clins d'œil



Comme chaque année, à l'approche de la Toussaint, le Service des Espaces verts a fleuri le cimetière.



Le public de "En Avant la Musique" a pu découvrir Nathalie Brun et sa harpe pour une belle parenthèse musicale à la médiathèque.



Monseigneur Barsi, Archevêque de Monaco, a présidé la messe célébrée en l'honneur de Sainte-Thérèse d'Avila au sanctuaire de Laghet.



Le véhicule de Proximité a fait sa rentrée : les habitants des quartiers ont pu y retrouver les élus pour dialoguer.



RLA (Réseau Lignes d'Azur) et la Police municipale ont organisé une opération de contrôle des titres de transports dans les bus afin de pousser les usagers à respecter les conditions d'utilisations du réseau urbain.



La 3^e Journée des Trinitaires a réuni anciens et nouveaux habitants sous le chapiteau, en présence du Maire et des élus.

Sommaire

p. 4 et 5

Finances locales

Mise au point

p. 6

Politiquement vôtre

La tribune des oppositions et la parole du Maire.

p. 7

Vie communale

p. 8 et 9

Vues d'ici

Des moments clés, vos instants dévoilés...

p. 10

Agenda

p. 11

Festival de la Danse

Le programme complet



L'édito

**Jean-Paul
Dalmaso**

Maire

CE NUMÉRO DE NOTRE JOURNAL MUNICIPAL se fait l'écho de l'Édition d'avril dernier dans lequel nous traitons des finances communales et des baisses des dotations de l'État.

J'y faisais notamment référence au désengagement d'un État en faillite qui pour tenter de sauver quelques meubles transfère les compétences aux communes, réforme les institutions sans aucune réflexion préalable et dans une précipitation fébrile.

Ce gouvernement fait subir aux Maires des 36 600 communes de France, une asphyxie économique et financière dont nous devons coûte que coûte épargner nos citoyens.

Nombre de mes confrères se sont trouvés dans l'obligation d'avoir recours au levier fiscal en même temps qu'ils réduisaient l'offre de services publics.

Pour ma part, et comme je l'ai toujours dit, je me suis astreint à la plus grande rigueur pour d'abord baisser la fiscalité locale et la stabiliser.

J'ai levé tous les leviers d'économie et de rationalisation pour ne pas impacter votre pouvoir d'achat et la qualité du service public de notre ville.

C'est une tâche ardue, qui nécessite un travail conséquent, un arbitrage précis et beaucoup de responsabilité.

Je m'expose avec mon équipe municipale à de nombreuses critiques et de tentatives de décrédibilisation de mon opposition.

Néanmoins, c'est pour être au service de l'intérêt trinitaire que j'ai été élu Maire de cette belle commune.

Vous avez récemment reçu vos avis locaux d'imposition. Et vous avez constaté que je remplis mes engagements de ne pas augmenter les impôts.

Bien loin des polémiques politiciennes qu'affectent mes détracteurs qui se revendiquent d'un gouvernement qui n'a cessé d'écraser les Français sous la fiscalité, vous pourrez à nouveau constater à la lecture de ce dossier que les chiffres parlent vrai.

Je vous laisse juges entre les "acrobaties verbales" des uns et la vérité des chiffres publiés.

Directeur de la Publication : Jean-Paul Dalmaso
Responsable de la Communication : Alex Crestel
Rédaction : Kardiatou Sy – Infographie : Alexandra Russo
Service Communication – Tél. 04 97 00 07 83
Mél. vivezvotreville@yahoo.fr – www.ville-de-la-trinite.fr

Imprimerie Henri – La Trinité
Tirage 5 200 exemplaires
Imprimé sur du papier recyclé



Finances : la vérité des chiffres

Chaque Conseil municipal est le théâtre d'échanges plus ou moins virulents autour des finances. Parfois approximatives, les données de l'opposition peuvent semer le trouble dans les consciences. Alors une petite mise au point s'avère nécessaire afin de rétablir la vérité sur les chiffres énoncés.

Fiscalité du SIVoM

L'AUGMENTATION DES IMPÔTS constatée par les Trinitaires s'explique par une modification des bases. Ces dernières ne sont pas décidées au niveau local mais par le Gouvernement.

Petite explication avec un avis de taxe foncière 2016 d'un appartement 4 pièces à La Trinité dont le montant est de 983 euros.

Cette taxe était l'an dernier d'un montant de 968 euros, soit une augmentation de 15 euros. Alors voyons comment se répartissent ces 15 euros.

Pour la commune, le Département et la Taxe d'Ordures Ménagères, pas d'augmentation de taux.

La commune comme l'an dernier, 19,93 %.

Le Département comme l'an dernier, 12,42 %.

La TOM comme l'an dernier 10,90 % et pourtant à elles trois ces taxes prennent 8 euros, 8 euros dus à l'augmentation des bases de calcul, décidée par l'État, le Ministère des Finances, le Gouvernement.

Revenons à nos 15 euros.

15-8, il en reste 7.

Le SIVoM passe de 8,65 % à 8,92 % soit 0,27 % d'augmentation.

Sur ces 7 euros, 2 euros sont encore dus à l'augmentation de la base. Ce qui fait d'ores et déjà sur 15 euros, 10 euros décidés par le Ministère des Finances et 5 euros pour le SIVoM.

Pour la fiscalité additionnelle, 5 euros sur 12 mois soit 0,41 euro par mois pour les différents services publics rendus par le SIVoM.

“ Ces 0,41 euro par mois permettent un développement des services de qualité du SIVoM et 150 000 euros en plus dans les caisses municipales ”

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département
Taux 2015	19,93 %	8,65 %	%	12,42 %
Taux 2016	19,93 %	8,92 %	%	12,42 %
Adresse	BD COLONEL GALIOME			
Base	1791	1791		1791
Cotisation	357	160		222
Adresse				
Base	353	153		220
Cotisation	357	160		222
Cotisations				
2015				
2016				
Variation en % (8)	+1,13 %	+4,58 %	%	+0,91 %

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle (3)	Taxes (4)
Taux 2015	%	%	%	%	%
Taux 2016	%	%	%	%	%
Bases terres non agricoles	%	%	%	%	%
Bases terres agricoles	%	%	%	%	%
Cotisations					
2015					
2016					
Variation en % (8)	%	%	%	%	%

Département : 060 ALPES-MARITIMES

Dégrévement jeunes agriculteurs

Base «États»

Base «Collectivité»

Base du forfait forestier (5)

Majoration bas terrains constructibles commune (6)

Frais de gestion d

Dégrévement « H

Dégrévement JA «

Dégrévements JA «

Références administratives : 060 55 021 003 149 A E Y

Montant de v

Et cela, sans augmentation de fiscalité hormis celle induite par l'augmentation des bases décidée par le Gouvernement.



Emprunt structuré

LA MUNICIPALITÉ a souscrit un emprunt en 2007 d'un montant de 5 755 846,44 euros à un taux variable moyen de 2,83 %. Le taux fixe de l'époque était de 5 %, ce qui a permis une économie de 818 944,06 euros d'intérêt entre 2008 et 2013.

En 2015, la municipalité a choisi de renégocier l'emprunt avec l'aide du fonds de soutien aux emprunts. Elle obtient un prêt de remplacement à taux fixe de 1,39 % permettant le remboursement du prêt initial de 3 172 000 euros et une aide versée sur 15 ans d'un montant de 2 760 000 euros. La commune, après avoir validé l'accord avec le fonds de soutien, inscrit les opérations comptables dans la décision modificative votée lors du dernier conseil municipal.

Il s'agit donc bien d'une opération financière intéressante pour la commune de La Trinité.

- 818 944,06 euros d'intérêt économisés entre 2008 et 2013 ;
- Obtention d'un nouveau prêt à 1,39 % d'intérêt ;
- Aide de 2 760 000 euros du fonds de soutien sur 3 172 000 euros ;
- Reste à charge de 412 000 euros pour la commune.

gérer vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

l'espace Particulier sur impots.gouv.fr

questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le gfp.finances.gouv.fr

service CS 60034 67085 STRASBOURG CEDEX
général : 0810 Impots (0810 46 76 87)*
question personnelle (coordonnées ci-dessous).

sur impots.gouv.fr, rubrique « Contacts » :

impots.gouv.fr

PH CADEI

impots.gouv.fr

CALCUL DES COTISATIONS mune : 149 A LA TRINITE

Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
0,205 % 0,204 %	10,90 % 10,90 %	% %	
1791 4	1791 195		938
4 4	193 195		
0 %	+1,04 %	%	
Taxes spéciales ①	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
% %	% %	% %	
%	%	%	
Majoration base terrains constructibles intercommunalité ⑤	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
la fiscalité directe locale ⑦			
habitation principale » ⑨			45
Etat » ⑩			
collectivités » ⑩			
notre impôt :			983



Communiqués

Finances publiques

Désormais, un Centre de contact offre aux usagers des services des impôts des particuliers, des trésoreries mixtes et des centres des impôts fonciers de l'ensemble du département un accueil facilité à distance. Un numéro unique est à la disposition des usagers : 0 811 369 609, du lundi au vendredi de 8h30 à 19 h. Ce nouveau service est compétant pour répondre à toute question dans le domaine de la fiscalité des particuliers, qu'il s'agisse de questions foncières, d'assiette ou de recouvrement.

Pensions militaires des Anciens Combattants

La valeur du point de pension militaire servant au calcul du montant des pensions militaires des Anciens Combattants, celles des victimes de guerre, ainsi que celles des victimes civiles de guerre et hors guerre a été revalorisée à 14,04 euros. Par ailleurs, le projet de budget 2017 annonce 4 points de plus pour la retraite du combattant, à raison de 2 points au 1^{er} janvier 2017 soit 702 euros et 2 points au 1^{er} septembre 2017 soit 730 euros. Cette mesure s'adresse à tous les titulaires de la Carte du Combattant.

Tribune des oppositions

CIRCULEZ, Y A RIEN À VOIR !

“C'est hors-sujet”, “on n'est pas ici pour débattre”, “écrivez, on vous répondra” ou... “consultez le site de la mairie” : voici le genre de réponses d'obstruction au débat par la majorité lors des séances du conseil municipal, de plus en plus surréalistes où tout est fait pour éviter que les sujets gênants soient abordés.

Par exemple, le maire a dû solliciter un dispositif mis en place par l'État pour venir en aide aux communes qui ont souscrit à des emprunts “toxiques” : c'est le cas de la nôtre, à cause des décisions imprudentes prises à l'époque où M. Dalmasso était adjoint aux finances.

Pour faire rentrer de l'argent “frais”, le maire tente péniblement de brader les bâtiments communaux sans penser au lendemain: le terrain Attia est toujours au point mort, la vente de la SATEM fait l'objet d'un recours judiciaire, l'ancienne cuisine centrale est cédée à la métropole, une association reconnue est chassée du local du “vert passage” pour qu'il soit mis en vente...

Même si aucune de ces ventes n'est finalisée, des recettes “en attente” apparaissent régulièrement au budget.

Acrobaties budgétaires qui touchent aussi les commerçants : alors qu'il a fait voter une taxe sur les enseignes à laquelle nous nous étions opposés, le maire leur fait miroiter un gel de la taxe tout en l'inscrivant en recette : incohérence et double discours. Quant au taux d'imposition locale, il frôle les 29 % alors que les Niçois ne sont imposés qu'à hauteur de 23 %. Le taux lié au SIVOM n'a pas cessé d'augmenter (de 1,9 % en 2008 à 8,92 % aujourd'hui) alors que la commune a multiplié les cadeaux à cette structure dont les décisions se prennent à Saint-André, parfois au détriment des Trinitaires notamment sur l'utilisation de nos bus communaux.

Heureusement que, malgré les décisions politiques des élus de la majorité, la commune repose aussi sur une administration municipale et des agents engagés au service de La Trinité.

Notre commune mérite mieux que les comportements inacceptables d'élus qui semblent oublier que leurs responsabilités ne leur sont confiées que temporairement par les Trinitaires à qui ils doivent rendre des comptes.

**L. POLSKI, R. NICOLETTI-DUPUY, K. ROSSIGNOL,
A. MOUTON, M-A. ORSINI, I. DEPAGNEUX,
G. GIBELLO, conseillers municipaux**

**M. Alexandre Mascagni
ne nous a pas communiqué sa tribune.**

Sur la planète du club des cinq...

Sur la planète du club des cinq, très éloignée de notre Trinité, interdiction de s'exprimer. Interdiction de parler dans un conseil municipal, refus de réponses aux questions déposées en temps et heure, interdiction d'informer les trinitaires des différents dossiers que nous suivons.

Sur cette planète, on n'aime pas les sujets qui dérangent. Alors oui nous affirmons que la Trinité s'endort et s'enfonce tous les jours un peu plus : pas de salon du végétal, pas de forum pour l'emploi et certainement pas de Téléthon et d'illumination de Noël. Nos enfants n'auront pas la chance de participer à l'édition 2017 de Zarpailon, véritable projet pédagogique existant depuis plus de vingt ans dans notre commune.

Des dossiers comme La Satem et des chevaux sur un terrain à 0,21 cts le mètre carré, on en parle pas non plus !!!

On ne parle pas non plus que le premier magistrat donne sa délégation du personnel à son deuxième adjoint.

Avec le peu de délégations qui reste à Mr le Maire nous attendons un vrai développement économique de notre commune !!!

On ne parle pas trop non plus des proches élections présidentielles ...

En effet après avoir été communiste socialiste voici un deuxième adjoint qui navigue dans la droite républicaine.

Sur la planète du club des cinq, on se divise, redivise, en même temps on sait qui dirige véritablement cette planète !!!

Nous, nous sommes conscients et réalistes : au vu des derniers résultats électoraux sur notre commune, et les années d'une gouvernance socialiste, le malaise est installé. Le quotidien est difficile, l'avenir fait peur. Nous restons républicains, persuadés que nous devons éviter de tomber dans le fanatisme.

Il est bien temps que la planète du club des cinq récupère son orbite.

**Nathalie CESARONI et Jacques BISCH,
élus indépendants mais aussi républicains**

La parole de la Majorité

Un conseil municipal parasité par des postures politiciennes et des tentatives d'éloquence de la part d'une opposition fébrile, engluée pour l'une dans le fiasco de son gouvernement à la dérive, perdue pour l'autre qui ne sait plus vraiment où se situer dans sa dissidence au point d'attaquer systématiquement mon Adjoint aux finances qui applique avec loyauté et conviction les consignes que je lui donne sans pérégrination.

Spectacle navrant, farce ubuesque d'une stratosphère politico médiatique qui tente de résister au rejet des citoyens.

Quel mépris, quelle verve, quelle ignorance, quelle arrogance, lorsque pour faire le spectacle et à court d'arguments, Monsieur Polski, grand spécialiste du persiflage et de l'ambivalence, s'autorise à plusieurs reprises, dans désormais chaque séance du conseil municipal, à mettre en doute l'honnêteté professionnelle des cadres de l'administration municipale et celle des agents de l'État ignorant même, volontairement ou pas, les principes de contrôle des documents financiers a priori et a posteriori.

Cette désormais habitude nauséabonde lui vaudra déjà deux signalements en Préfecture. Et ce n'est pas une phrase presque d'excuses à l'attention de l'administration municipale dans ces colonnes qui parviendra à cacher le mépris que ce Monsieur affiche pour nos fonctionnaires.

Le persiflage et la manipulation sont des méthodes surannées, qui loin de servir l'intérêt général participent à alimenter un climat de suspicion et de malaise dont personne ne supporte plus le poids. Dans la période aussi douloureuse que traverse notre pays, notre Nation, il devrait au contraire élever le débat. Au lieu de cela, il tente d'agiter la population qui heureusement n'est pas dupe. Ses résultats électoraux en sont l'expression. Plus personne ne veut de cette gauche caviar aux commandes...

Quant aux deux dissidents Républicains, je m'étonnerai toujours de constater la grande ignorance qu'ils ont des affaires communales alors qu'ils ont 2 mandats à leur actif et je ne regrette en rien qu'ils n'appartiennent plus à ma majorité municipale.

Ils se sont unis



Sarah Dennaï et Zine-Eddine Djellouli, le 1^{er} octobre.

Noces de diamant



Après 60 ans de mariage, Elsa et Antoine Morena ont renouvelé leurs vœux en présence de leurs familles et de leurs amis.

Elle nous a quittés

Violette Maggiolini née Lelli s'en est allée dans sa 89^e année. Trinitaire de naissance, elle a eu une fille et une petite-fille. Douce, souriante et aimante, elle aimait la vie. Elle laisse à son entourage le souvenir d'une femme gentille et serviable.



Vivez votre Ville présente ses condoléances aux proches.

Pense (pas) bête

Allo Mairies: Pour toutes questions ou demande d'intervention des services techniques concernant la collecte des déchets, la propreté, la voirie, l'éclairage et l'assainissement sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur, contactez le **39 06**

Accueil mairie: 04 93 27 64 00

CCAS: 04 93 27 64 35

Police municipale: 04 93 54 81 68



Déambulations provençales
Exposition "Nice à ciel ouvert" par Sylvie T.
Du 3 novembre au 2 décembre

Vernissage le **mardi 8 novembre**, à 18 h 30
19 h 30: Conférence
"L'architecture niçoise au XIX^e siècle"
par Madame Thuin-Chaudron

Vendredi 18 novembre, 20 heures
"Fabliaux et Proverbes du Comté de Nice"
de Maurice et Jean Rainaud
par la C^{ie} Hidraïssa

Samedi 19 novembre, 11 heures
Atelier construction de maquette
"Architecture du Vieux-Nice"
(Sur réservation, places limitées)
15 heures: En Avant la Musique
Musique traditionnelle
"Trio Lou Ribaïre"
Entrée gratuite

Vos rendez-vous

Samedi 5 novembre, 11 heures
Croq'Tibouts: "Halloween j'écoute!"

Samedi 3 décembre, 11 heures
Croq'Tibouts: "L'as-tu vu?"

Samedi 10 décembre, 11 heures
FilaPhilo :
"Naissance du monde et mythologie grecque"
En décembre... Scénographie hivernale

Grainothèque
Pensez à ramener les graines récoltées cet été
et venez prendre et apporter vos graines d'hiver...

© Sylvie T.



Un nouvel équipement

La Fondation Nice Patronage Saint-Pierre-Actes reçoit chaque année plus de 6000 personnes de tous âges, en grande difficulté. Parmi eux, une quarantaine d'enfants de 6 à 18 ans, sous protection judiciaire ou administrative, est accueillie à la Maison de l'Enfance de La Trinité. Le site s'est enrichi d'un terrain multisports inauguré par le président de la Fondation, Maître Louis-Xavier Michel et la présidente de l'association monégasque "Children & Future" qui a financé le projet : Ariane Favalaro. Ce terrain permet d'offrir une variété d'activités physiques à des enfants qui ont besoin de se reconstruire en développant l'estime de soi, la confiance, le respect des règles, l'apprentissage de la vie en collectivité... Cette manifestation s'est déroulée en présence du député Rudy Salles, de la Première Adjointe Isabelle Martello, et des adjointes Emmanuelle Fernandez-Baravex et Annick Meynard ainsi que de nombreuses personnalités.



Le sport passionnément

Le Service des Sports a organisé, dans le cadre de Passion-Sport, une rencontre interécoles pour les 260 élèves des écoles trinitaires. Sous l'œil attentif de 5 éducateurs APS, les enfants des 12 classes de CE1-CE2 de la commune se sont affrontés dans des épreuves de vitesse, de relais, de lancer, de sauts organisées au stade du Rostit.



Sécuritébus

L'opération Sécuritébus, visant à sensibiliser les élèves de 6^e de collège, a eu lieu aux abords du collège La Bourgade. Règles de savoir-vivre et sécurité à observer dans les transports en commun ont été expliquées par le Chef de la Police municipale et un intervenant RLA (Réseau Ligne d'Azur) et des animateurs de l'ADS (Association de Développement Social).



Cross du collège

Les élèves du collège La Bourgade ont participé au cross annuel. Les élèves ont parcouru des distances spécifiques par section et par sexe. Malgré un classement établi pour les arrivées, le plus important était la participation et le dépassement de soi. Tous se sont donnés à fond pour terminer la course.

Prise de commandement

C'est au cours d'une cérémonie dans la cour de la gendarmerie de La Trinité que le chef d'Escadron Denis Mottier, commandant le groupement de gendarmerie départementale de Nice, a officiellement transmis le commandement de la communauté de brigades de La Trinité à la lieutenant Lydia Windstein. Cet événement s'est déroulé en présence de : Honoré Colomas, Conseiller départemental et Maire de Saint-André-de-la-Roche, du Maire de la commune Jean-Paul Dalmasso et de ses adjoints ainsi que Robert Nardelli, Maire de Drap. Souriante, volontaire et sympathique, elle n'a pas eu de mal à se faire accepter par les 32 militaires désormais sous ses ordres. L'aventure de cette gradée débute en 1996 lorsqu'elle intègre l'école des sous-officiers de Montluçon. De 1997 à 2001, elle exerce en Alsace avant de rejoindre la Région Rhône-Alpes. 14 ans plus tard, elle réussit le concours d'officier et pour sa première affectation, rejoint La Trinité. Elle compte bien continuer dans la lancée de son prédécesseur, le lieutenant Richard, en confirmant les bons résultats jusqu'alors obtenus dans notre secteur en matière de sécurité. Bienvenue à notre nouvelle lieutenant et bon courage dans son honorable mission !



AM dansant

En partenariat avec la Mairie et le CCAS, le Comité des Fêtes a réuni de nombreux Trinitaires sous le chapiteau pour un après-midi dansant. Emportés par Dj Palomba, les participants ont esquissé des pas de danse sur du rock, de la valse, du tango...



Kiné

Claudiu Macavei, masseur-kinésithérapeute, diplômé en master Management des affections de l'appareil locomoteur et ex-sportif de haut niveau, s'est installé au 29, boulevard François-Suarez, entrée D.
Tél. 04 92 15 47 50
ou 07 81 79 94 27.
Mél. clau_macavei@yahoo.com

Plombier

L'entreprise "Ardoin Jean Plomberie" propose de créer, rénover, installer ou dépanner vos sanitaires 7j/7. AJP, 92 bd Maurice-Langlet.
Contact : Tél. 06 18 32 57 04
ou 04 93 82 56 35
ou par Mél. ajplomberie06@gmail.com



Vos rendez-vous

Service pôle Animation seniors du CCAS

Le Service vous accueille au local des Poivre et Sel du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et vous propose des activités ludiques et variées. Tél. 04 93 54 34 45.

- jeudi 27 octobre** : balade de 10 h à 11 h 30, initiation au dessin et à la peinture, jeux divers ;
- vendredi 28 octobre** : sortie du mois à Marineland (sur inscription) ;
- lundi 31 octobre** : jeu de mémoire "Remue-méninges" et chorale ;
- mercredi 2 novembre** : jeu collectif du baccalauréat et chorale ;
- jeudi 3 novembre** : initiation au dessin et à la peinture, jeux divers ;
- vendredi 4 novembre** : moment de partage au Clos des Oliviers ;
- lundi 7 novembre** : atelier entretien de la mémoire avec une psychologue et chorale ;
- mardi 8 novembre** : gym de 14 h 30 à 16 h 30, jeux divers ;
- mercredi 9 novembre** : activité manuelle et chorale ;
- jeudi 10 novembre** : initiation au dessin et à la peinture, jeux divers ;
- lundi 14 novembre** : jeu de mémoire "Remue-méninges" et chorale ;
- mardi 15 novembre** : gym de 14 h 30 à 16 h 30, jeux divers ;
- mercredi 16 novembre** : art floral (sur inscription) et chorale ;
- jeudi 17 novembre** : initiation au dessin et à la peinture, jeux divers ;
- vendredi 18 novembre** : restaurant du mois (sur inscription) ;
- lundi 21 novembre** : jeu de mémoire "Remue-méninges" et chorale ;
- mardi 22 novembre** : gym de 14 h 30 à 16 h 30, jeux divers ;
- mercredi 23 novembre** : soins esthétiques des mains, jeux divers et chorale ;
- jeudi 24 novembre** : initiation au dessin et à la peinture, jeux divers ;
- vendredi 25 novembre** : sortie du mois au cinéma (sur inscription) ;
- lundi 28 novembre** : jeu de mémoire "Remue-méninges" et chorale ;
- mardi 29 novembre** : gym de 14 h 30 à 16 h 30, jeux divers ;
- mercredi 30 novembre** : loto et chorale ;
- L'encaissement pour l'art floral et la sortie à Marineland aura lieu mardi 8 novembre de 9 h 30 à 11 h 30 au CCAS.

Journée du Souvenir français

Le Maire, Jean-Paul Dalmasso, et le Conseil municipal convient les Trinitaires à la cérémonie de la journée du Souvenir français, mercredi 2 novembre à 11 h 30 au Carré militaire du cimetière de la commune.

Les rendez-vous de l'Accueil Enfants-Parents

L'espace Enfants- Parents "Li Calinous" vous accueille tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 au Pôle Petite Enfance pour partager autour de différents thèmes et le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 pour des activités.

Au programme :

- mercredi 2 novembre** : rendez-vous au complexe sportif ;
- mercredi 9 novembre** : pôle Petite-Enfance ;
- mercredi 16 novembre** : rendez-vous au complexe sportif ;
- mercredi 23 novembre** : pôle Petite-Enfance ;
- mercredi 30 novembre** : rendez-vous à la médiathèque ;
- Inscription obligatoire au 04 93 01 65 86.

Permanence CCAS

L'Adjointe aux Affaires sociales, Isabelle Martello, tiendra des permanences au CCAS mardis 8 et 22 novembre. Pour toute demande de rendez-vous, contacter le 04 93 27 64 42.

Randonnées seniors

Le Service des Sports organise des randonnées et promenades pour les seniors à la découverte des trésors de notre région :

- jeudi 3 novembre** : randonnée pédestre à Braux-Annot. Groupe A : le Tardoun - cabane d'Argenton - Annot, groupe B : le Tardoun - Argenton - Annot ;
- lundi 7 novembre** : promenade dans la vallée du Paillon (Berres-les-Alpes) ;
- jeudi 10 novembre** : randonnée pédestre à Cipières Gréolières. Groupe A : Plateau de Calern, groupe B : traversée des Miroirs ;
- lundi 14 novembre** : promenade dans la vallée du Paillon (Cime de Ventalbren) ;
- jeudi 17 novembre** : randonnée pédestre à Pierlas. Groupe A : Mont de Lieuche, groupe B : tour du Mont de Lieuche ;
- lundi 21 novembre** : promenade avec pique-nique dans l'arrière-pays grassois (les Hauts-Plateaux) ;
- jeudi 24 novembre** : randonnée pédestre à la Tour sur Tinée-Clans. Groupe A : La Tour sur Tinée - Baisse de l'Arène - Clans, groupe B : Clans - chapelle Sainte-Anne ;
- lundi 28 novembre** : promenade sur la Grande Corniche avec initiation à la marche nordique (Fort de la Revère).

Sortie familiale

Pour ce nouveau rendez-vous des sorties familiales Sport et Nature, une promenade souterraine est prévue dans une grotte de Châteauneuf-Villevieille en compagnie du Maire Edmond Mari, samedi 5 novembre, de 10 h 30 à 17 h. Participation : 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les moins de 18 ans. À partir de 8 ans. Inscription au complexe sportif.

Armistice

Les cérémonies commémoratives de l'Armistice se tiendront vendredi 11 novembre à 10 h 30 au Monument aux Morts de Laghet (départ du bus de la place Pasteur à 9 h 45). À 11 h 30, un dépôt de gerbes aura lieu au square Barbero

1^{er} FESTIVAL de Danse DE LA TRINITÉ

Samedi 19 novembre

au complexe sportif, à partir de 9 h 30

Couloir et Hall d'accueil

Association Trinitaire de Danse (M^{me} Lombart) ; Classi Jazz ; Amidanse ; Love Dance ; Cleopatra ; Trinité Country.

Stages Salle de Danse

9 h 30 / 10 h 15 - 10 h 15 / 11 h :

Animations fitness du **Service des Sports**
sur le thème de la danse

11 heures: Initiation Bellydance **Cleopatra**

11 h 30: Initiation Classique et Jazz
AS Trinitaire de Danse

12 heures: Initiation Danse Country **Amidanse**

13 h 40: Initiation Modern Jazz **Love Dance**

14 heures: Perfectionnement Jazz
AS Trinitaire de Danse

14 h 20: Initiation Tango argentin **Amidanse**

14 h 40: Initiation Bollywood **Classi-Jazz**

15 h 30: Initiation Salsa **Love Dance**

Stages Salle de Gymnastique

10 heures: Initiation Street Dance **Cleopatra**

14 heures: Initiation et perfectionnement
Pom-pom **Classi-jazz**

Démonstrations Salle de Basket

11 h 30: Modern Jazz **Love Dance**
Salsa **Love Dance**

12 heures: Bellydance **Cleopatra**

Démonstrations à l'extérieur

11 heures: Danse Country **Amidanse**

14 heures: Tango de rue **Amidanse**

15 heures: Street Dance **Cleopatra**

15 h 30: Danse Country - Line Dance **Trinité Country**

Spectacle

Ouverture des portes 19 h 30

2 variations classiques

Association Trinitaire de Danse (M^{me} Lombart)

Flamenco

Amidanse

Bachata Salsa

Love Dance

Street Dance

Cleopatra

Spectacle de Cabaret

Classi Jazz

21 h 30: Priscilla Betti

à l'issue du spectacle: séance de dédicaces

Réservations à partir du jeudi 3 novembre

au Service événementiel (École de musique)

Le lundi de 13 h à 17 h ; le mercredi de 9 h à 13 h ;

le jeudi de 14 h à 18 h



Participation du Comité des Fêtes avec buvette et petite restauration

1^{er} FESTIVAL de Danse DE LA TRINITÉ

Samedi 19 novembre 2016

**à partir de 9 h 30
au Complexe sportif La Bourgade**

Buvette et restauration sur place

**Initiations
et démonstrations
par les associations
Trinitaires**

Entrée libre

**ouverture des portes
à 19 h 30**

**Show
exceptionnel**

avec

Priscilla Betti

**Entrée 5 euros
Gratuit pour les -12 ans**



Infos & réservations
à partir du 3 novembre
Service Événementiel - 04 93 04 36 80



© Claire GIBAUDO